

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 82 (1937)
Heft: 5

Artikel: À propos de téléphériques
Autor: Lecomte
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-341791>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :

1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Prix du N° fr. 1.50

Pour l'Etranger :

1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 5.—

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

Avenue de la Gare 33, Lausanne

Compte de chèques post. II. 5209

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A. — Pré du Marché, 3 — Lausanne

A propos de téléphériques

Lorsqu'on a créé, il y a trente ans, nos troupes de montagne, l'importance des téléphériques pour les transports en montagne n'était pas encore évidente ; leur production et leur usage dans l'économie civile étaient encore peu développés. Aussi est-il naturel qu'on n'ait pas jugé utile de faire figurer ce matériel dans l'équipement technique de nos sapeurs de montagne. On a jugé suffisant d'équiper ceux-ci pour la construction et l'amélioration des sentiers et chemins muletiers servant au ravitaillement des troupes par sommiers ou porteurs. En outre, nos sapeurs disposent de câbles et de poulies, pour les cas exceptionnels où il serait nécessaire de hisser sur des hauteurs des charges ne pouvant pas utiliser ces chemins, telles que voitures de guerre ou pièces d'artillerie. Des résultats intéressants avaient déjà été obtenus auparavant, avec ces moyens quelque peu rudimentaires, spécialement par nos troupes du génie de forteresse. Mais il s'agissait généralement de transports peu importants, par exemple, d'une ou deux pièces de gros calibre, à peu de distance d'un chemin pra-

ticable. Cet équipement technique est aujourd’hui insuffisant; l’expérience de la guerre de 1914-1918 l’a clairement démontré. Tous les belligérants, et spécialement les Italiens et Autrichiens, dans leurs régions-frontière, ont fait un très large usage de téléphériques. De nombreux types divers, pour charges lourdes et légères, ont été mis en service.

Avant d’aller plus loin, je précise qu’un téléphérique est un funiculaire aérien, dont les wagonnets sont suspendus à un câble supporté par des chevalets ou des pylônes. Il va sans dire que ce mode de transport a un rendement moindre qu’un funiculaire terrestre, dont les wagons reposent sur une voie ferrée et ne sont que tractés par le câble. Il saute également aux yeux que le téléphérique est, par contre, beaucoup plus aisé à installer, étant plus indépendant du terrain et exigeant moins de matériel. C’est ce qui fait son importance militaire.

L’organisation des transports en montagne doit résoudre deux problèmes bien distincts : d’une part, le ravitaillement des troupes en objets de première nécessité : vivres, munitions, etc., en caisses, sacs ou paquets relativement légers, transportés normalement par sommiers ou porteurs ; d’autre part, le déplacement de pièces d’artillerie ou d’autres matériels lourds, transportés normalement sur route ou voie ferrée.

L’installation de téléphériques sera évidemment très différente, suivant qu’il s’agira de remplacer, ou doubler, une route ou voie ferrée, ou des sentiers muletiers servant d’artères nourricières à des groupements de bataillon ou de régiment. Dans le premier cas, il faudra une installation à gros rendement, mais lente à mettre en œuvre ; dans le second cas, plusieurs installations à faible rendement, mais d’un montage rapide et d’une exploitation simple.

Tout ce que je viens de dire n’a pas échappé à nos chefs d’après-guerre. Le colonel-divisionnaire Sonderegger, chef de l’état-major général de 1919 à 1923 avait, si j’ose dire, la « marotte » du téléphérique. Sous son impulsion, des

études furent entreprises et un matériel fut créé. Malheureusement, pour des raisons sur lesquelles je reviendrai, ce matériel ne donna pas toute satisfaction et l'on n'en parla plus.

A présent que notre Département militaire fédéral dispose de sommes importantes pour améliorer notre préparation à la guerre, il est naturel que la question des téléphériques revienne sur le tapis et il est nécessaire qu'elle soit définitivement résolue, le plus tôt possible.

L'excellente petite revue : « Technische Mitteilungen für Sappeure, Pontoniere und Mineure » a publié, l'année dernière, sur cet important sujet, plusieurs articles, dont je crois utile de résumer ci-dessous l'essentiel.

Le lieutenant-colonel Joho a ouvert les feux par une intéressante étude historique et technique sur les divers types de téléphériques en usage pendant la guerre et à l'heure actuelle chez nos voisins, ainsi que chez nous, dans l'économie civile. Il conclut à la nécessité de doter notre armée d'un matériel téléphérique approprié et d'exercer nos troupes du génie à son montage et son exploitation.

Joignant la pratique à la théorie, le lieut.-colonel Joho a fait installer, l'été dernier, par l'école de recrues de sapeurs de montagne qu'il commandait, un téléphérique léger, de construction entièrement suisse.

Dans la livraison suivante de la même revue, le capitaine Zschokke a donné une relation détaillée de l'exercice en question. Il s'agissait de relier deux points distants d'environ 1200 m., avec une différence d'altitude de 540 m., en terrain moyennement accidenté.

L'installation comportait :

Deux stations, initiale et terminale ;

Un moteur ;

Trois chevalets porte-câbles, de fortune ;

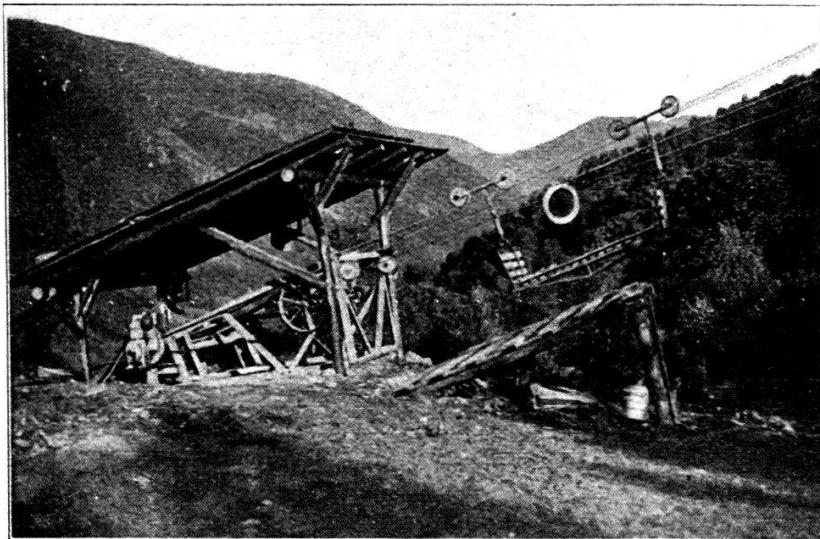
Deux câbles porteurs ;

Deux câbles tracteurs ;

Deux wagonnets, pouvant porter 250 kg.

Le tout, sans les chevalets, pesait environ 6 tonnes. Le

montage, effectué par des hommes inexpérimentés (recrues), aidés d'un spécialiste civil, demanda environ 1200 heures



Station initiale.



Station terminale.

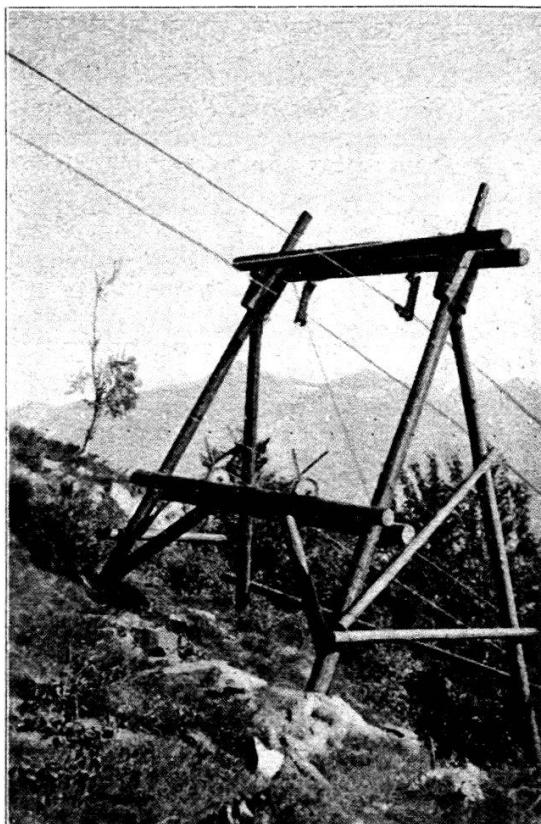
de travail. Le rendement fut de 10,8 tonnes en 7,5 heures de fonctionnement. Avec un personnel bien instruit, et quelques légers perfectionnements techniques, ces chiffres pourraient être notablement améliorés.

On est donc en droit de dire qu'une compagnie de sapeurs, avec un matériel analogue à celui employé dans l'exercice en question, pourrait installer en temps utile, un téléphérique suffisant pour ravitailler en vivres et munitions un groupement de montagne à raison de 20-30 tonnes par jour.

Le capitaine Zschokke ayant, dans son article, fait allusion, sur un ton quelque peu dédaigneux, à l'ancien matériel dont j'ai parlé plus haut, s'est attiré une intéressante réponse du colonel Oehler, qui, fut, en son temps, le constructeur de ce matériel.

Le colonel Oehler nous apprend qu'on avait déjà alors reconnu la nécessité de créer un matériel téléphérique puissant, équivalant à la route, et un matériel léger, équivalant au sentier muletier. Mais, probablement sous l'empire d'anciennes notions sur l'emploi de l'artillerie en montagne, on mit le matériel lourd en première urgence. Et lorsqu'il fut construit, il ne restait plus d'argent pour le matériel léger. Et on en resta là.

Notre artillerie de montagne peut aller, par ses propres moyens, partout où cela est nécessaire. On peut en dire presque autant de notre artillerie de campagne, puisqu'elle est démontable. Quant à l'artillerie lourde, étant donné sa portée et ses différentes charges, il ne sera que tout à fait exceptionnellement utile de la hisser à des endroits qu'elle ne peut atteindre par ses propres moyens.



Chevalet de 4,5 de hauteur.

Le problème important n'est donc pas de transporter l'artillerie, mais de la ravitailler, ainsi que les autres armes. Et pour cela, il faut des téléphériques légers.

On s'est bercé, il y a quelque quinze ans, de l'illusion que ces téléphériques légers pourraient être facilement improvisés en tirant parti des installations civiles existantes. Il est certain que ce cas pourra se présenter. Mais ces installations-là seront rarement à l'endroit voulu. Leur démontage, transport et réinstallation nécessiteront, en général, un gros effort et ne pourront souvent pas s'effectuer en temps utile. Dans cet ordre d'idées, il y aurait lieu d'encourager, éventuellement de subventionner l'installation de téléphériques civils sur des emplacements devant, presque à coup sûr, jouer un rôle dans les opérations, tout spécialement dans les régions-frontière. Mais cela sera loin de suffire à tous les besoins. Quant à l'improvisation pure, avec les premiers câbles, treuils et poulies venus, mieux vaut ne pas en parler.

Il est donc hors de doute que l'on a commis, il y a quinze ans, une erreur de jugement. Le matériel lourd que nous possédons, quelle que soit sa perfection technique, ne répond pas aux exigences des opérations en montagne. Son emploi peut être envisagé pour doubler ou remplacer, par exemple, en hiver, un tronçon de route important. Mais cela, vu les longs délais de mise en œuvre, seulement en périodes de stabilisation.

Ce dont nous avons un urgent besoin, pour ravitailler, en montagne, nos bataillons et nos batteries, c'est d'une quantité importante de matériel téléphérique militaire léger, dans le genre de celui que l'école de recrues de sapeurs de montagne a installé l'été dernier.

Cette importante question a d'ailleurs retenu l'attention des services du génie et de l'état-major général. Je crois savoir qu'une certaine quantité de matériel a déjà été acheté ou commandé, récemment. Il y a donc lieu d'espérer que nos troupes de montagne disposeront, dans un avenir pas

trop éloigné, du matériel téléphérique nécessaire pour assurer leur ravitaillement.

Encore faut-il, pour que ce ravitaillement soit assuré, que le matériel soit à temps à l'endroit voulu. Je me souviens d'un cours tactique ou stratégique où j'avais à projeter une position fortifiée pour un corps d'armée en montagne sur un front de quelque 50 km. Ayant demandé comment on se représentait le ravitaillement de cette masse de bataillons et de batteries juchés sur des crêtes inaccessibles aux voitures, on (je tairai son nom par respect pour sa mémoire) me répondit : Téléphériques. Mais on n'en avait point, ni près ni loin.

Il importe, je crois, que lorsque nous aurons ce matériel, il soit près de la troupe et non concentré dans quelque dépôt central. L'un n'empêche d'ailleurs pas l'autre. A mon avis, toutes nos divisions et brigades dites de montagne devraient posséder, en propre, du matériel téléphérique. Pour les autres troupes, ce matériel pourrait, aussi longtemps qu'elles opéreraient en plaine, rester dans les dépôts de l'armée.

Evidemment ce matériel, comme tout autre, ne sera vraiment utile que si l'on dispose aussi d'un personnel sachant bien s'en servir. Et là se pose une nouvelle question. Faut-il en confier le montage et l'exploitation aux compagnies de sapeurs de montagne, ou à tous les sapeurs, ou faut-il créer pour cela des unités spéciales ?

L'ancien matériel lourd exige certainement une troupe spéciale, déjà parce que son montage est si lent que la dite troupe ne serait pas disponible pour d'autres travaux. On pourrait spécialiser pour cela des détachements de sapeurs de landwehr ou de landsturm.

Pour le matériel léger à créer, la question reste ouverte, mais l'expérience de 1936 paraît indiquer que l'on peut, sans hésitation, porter ces travaux au programme d'instruction de nos sapeurs de montagne, et cela dès 1937. Lorsqu'on disposera de suffisamment de matériel, il y aura

évidemment avantage à en apprendre l'emploi à tous les sapeurs, car, à moins d'évacuer d'emblée la moitié du pays, la plupart de nos troupes, dites de campagne, se battront probablement en terrain montagneux dès les premiers jours et les téléphériques leur aideront puissamment à tenir le coup.

Colonel LECOMTE.

